



Aide-mémoire

Demande de duplicata auxiliaires de santé CRS (AS CRS)

Pour créer un duplicata, a besoin des **informations suivantes** :

- Demander : S'agit-il effectivement de la formation « auxiliaires de santé CRS » ?
- Prénom(s) et nom de famille aujourd'hui
- Nom de famille au moment de la délivrance du certificat (en général nom de célibataire)
- Date de naissance
- Lieu ou pays d'origine selon la carte d'identité/le passeport
- Année de fin de formation, stage inclus
- Dans quel canton le stage de formation a-t-il été effectué (ou école de recrues DDPS) ?
- Adresse de domicile actuelle pour l'envoi du duplicata et de la facture par la poste
- Numéro de téléphone
- Adresse électronique

Les duplicatas sont délivrés en cas de perte du certificat et sont **dans le libellé fidèle à l'original**. Cela signifie que le nom de famille au moment de l'achèvement de la formation est mentionné sur le duplicata, même si la personne porte aujourd'hui un autre nom (en général suite à un mariage).

Les duplicatas du certificat « auxiliaire de santé CRS » sont toujours établis **en format A5** et portent la mention « duplicata ». Pour des raisons juridiques, il est important de pouvoir distinguer un original d'un duplicata. Le duplicata a toutefois la même valeur que le certificat original et peut être joint à chaque candidature (ou une copie de celui-ci, l'original devant être conservé).

Les listes de certificats sont disponibles à partir de l'année 1994. Si une personne ne figure sur aucune liste de certificats, il se peut qu'elle ait suivi le cours avant 1994, qu'elle ne l'ait pas terminé ou qu'il s'agisse d'une autre formation.

Les **frais** pour un duplicata s'élèvent à **CHF 50.00** et doivent être payés sur facture. La facture est envoyée avec le duplicata à l'adresse de domicile actuelle.

Contact :

Sabine Gilgen, assistante offres de formation

Courrier électronique : duplikat@redcross.ch

Téléphone : 058 400 43 63

Adresse postale :

Croix-Rouge suisse

Rue de l'usine 18

Boîte postale

3084 Wabern

Version : 16.07.2025

